



# Guide du tri

## du SMICTOM de la Région de Fontainebleau

### SMICTOM

de la Région de Fontainebleau

N° Vert 0 800 133 895

Gratuit depuis un poste fixe

[www.smictom-fontainebleau.fr](http://www.smictom-fontainebleau.fr)

### Périmètre du SMICTOM de la Région de Fontainebleau

- Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau
- Communauté de Communes Moret Seine et Loing
- Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux

Périmètre des déchèteries



Ne pas jeter sur la voie publique

### LA DÉCHÈTERIE

Où que vous vous trouviez sur notre territoire, une déchèterie est faite pour vous.

#### Adresse des déchèteries :

**Bourron-Marlotte** : Rue des Soixante Arpents 77780 Bourron-Marlotte. **Châtelet-en-Brie** : ZI – Rue des Près Borets 77820 Châtelet-en-Brie. **Écuelles** : Rue Monchavant ZI des Renardières, 77250 Moret Loing et Orvanne. **Vulaines-sur-Seine** : ZAC du Petit Rocher 77533 Vulaines-sur-Seine.

#### Horaires d'été : du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre :

du lundi au vendredi, de 13h45 à 19h.

(Sauf pour la déchèterie de **Bourron-Marlotte** :

du lundi au vendredi de **15h** à 19h)

Le samedi, de 10h à 19h, le dimanche, de 10h à 13h.

#### Horaires d'hiver : du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars :

du lundi au vendredi, de 14h à 18h.

Le samedi, de 9h à 18h, le dimanche, de 10h à 13h.

Nous vous rappelons que les déchèteries sont fermées les 1<sup>er</sup> mai, 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier.



Je mets un « STOP PUB »

[reduisonsnosdechets.fr](http://reduisonsnosdechets.fr)



### LE SAVEZ-VOUS ?

Apposez un STOP PUB sur votre boîte aux lettres permet de réduire les imprimés non sollicités de 30 Kg par foyer et par an.

Vous pouvez trouver un STOP PUB dans votre mairie, en faire la demande au SMICTOM qui vous l'enverra par courrier ou simplement l'écrire sur votre boîte aux lettres.

Retrouvez l'ensemble de nos conseils prévention sur notre site internet !

[www.smictom-fontainebleau.fr](http://www.smictom-fontainebleau.fr)

### LE SERVICE ALLO DÉCHETS

N'oubliez pas Allo Déchets, le service d'enlèvement des encombrants à domicile. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à appeler le 01.64.23.35.54



### LES TEXTILES

Des bornes sont à votre disposition sur l'ensemble de notre territoire. Trouvez les consignes de tri et la borne la plus proche de chez vous sur notre site internet.

## LES EMBALLAGES RECYCLABLES DANS LE BAC JAUNE



**PLASTIQUE :**  
uniquement les bouteilles,  
les bidons et les flacons.



- Tous les emballages doivent être vidés.
- Ne pas imbriquer vos emballages ni déposer du vrac à côté de votre bac.
- Il faut découper les cartons de plus de **50 cm** de côté.
- Ne sortez votre bac que quand il est plein.
- le couvercle doit être **total-ment fermé**.



**MÉTAUX :**  
canettes, boîtes de conserve,  
aérosols, boîtes type thé...



**CARTON :**  
tous les emballages en carton  
**propres et secs** et les briques  
alimentaires.



**PAPIER :**  
uniquement les journaux,  
magazines et publicités.  
**PROPRES ET SECS**

## LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES SONT À METTRE OBLIGATOIREMENT EN SAC

Dans le bac bordeaux ou le compartiment ordures ménagères du bac marron.

### ATTENTION !

**Il est interdit de jeter dans ce bac :**  
des produits chimiques sous toutes leurs formes,  
des résidus de peintures, vernis, colles, solvants et pesticides,  
des déchets médicaux contaminés,  
des déchets encombrants et lourds,  
des gravats, des vitrages, des pneus,  
des huiles de vidange, des batteries, des piles,  
des ampoules basse consommation, des néons,  
des déchets d'équipements électriques et électroniques,  
des végétaux.

Rien ne doit dépasser de votre bac. Le couvercle doit être totalement fermé.  
Il est interdit de déposer du vrac à côté du bac. L'entretien des bacs est à la charge des personnes qui les emploient.  
**Tout ceci conformément au règlement sanitaire départemental.**



## LES DÉCHETS VERTS UNIQUEMENT DANS LE COMPARTIMENT VÉGÉTAUX DU BAC MARRON

Cette collecte est un service d'appoint pour le confort des habitants.



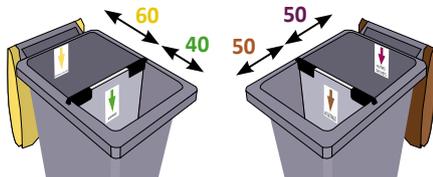
Sont acceptés les végétaux du jardin comme les tontes de pelouse, les tailles de haies... Il est interdit de déposer du vrac à côté du bac. Le couvercle de votre poubelle doit être totalement fermé.

## LE VERRE DANS LE BAC VERT OU LE COMPARTIMENT VERRE DU BAC JAUNE

Uniquement les bouteilles et les pots en verre (pots de confiture, de moutarde, de conserves...), sans les couvercles ni les bouchons.

## MAINTIEN OBLIGATOIRE DE LA CLOISON

Toutes nos poubelles de 180 et 260 litres à couvercle marron et jaune sont équipées d'une cloison de séparation. Cette cloison doit **obligatoirement** être maintenue à sa place pour le bon fonctionnement de nos camions, eux aussi compartimentés.



Le bac  
jaune

Le bac  
marron

**Ne pas mettre de :**

vitrages,  
miroirs,  
ampoules,  
néons,  
bouchons,  
couvercles,  
vaisselle,  
objets divers en verre.

